

<https://www.ujfp.org/spip.php?article7334>

UJFP

Le gouvernement français doit autoriser l'accès aux ports français pour les navires d'ONG



es et les discriminations - Sans-papiers, réfugiés, migrants, exilés -
Date de mise en ligne : vendredi 16 août 2019

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

DiEM25 France a lancé cette pétition adressée à Emmanuel Macron, Président de la République française et à Edouard Philippe, Premier Ministre

Le sort des réfugiés et migrants passant par la Méditerranée est une honte pour l'Europe et pour la France. A ce jour, des dizaines de milliers d'entre eux sont morts en tentant la traversée, sans compter ceux - probablement nombreux - qui ont échappé aux recherches et se sont noyés sans témoins. Chaque jour d'autres morts s'ajoutent à cet insupportable bilan.

[Pour signer cette pétition](#)



photo : Patrick Bar / SOS Méditerranée

En multipliant les obstacles à l'action des ONG qui sauvent des vies en Méditerranée, en criminalisant l'aide à des personnes en danger de mort, en demandant - en violation du droit maritime international - le renvoi des personnes sauvées dans des pays où leurs vies sont menacées, le gouvernement français et les gouvernements des pays européens sont coresponsables de ces dizaines de milliers de morts.

Parce qu'ils organisent la détention des réfugiés et migrants dans des conditions inhumaines, parce qu'ils multiplient les actes de viol et de torture, parce qu'ils organisent ce qui est assimilable à de l'esclavage, parce qu'ils sont des complices actifs des passeurs exploitant la détresse des réfugiés et migrants, les milices libyennes et les gardes-côtes libyens liés à celles-ci sont coupables de crimes contre l'humanité.

En passant des accords avec les milices libyennes, en formant les gardes-côtes libyens liés à celles-ci et en leur fournissant des équipements, le gouvernement français et les gouvernements des pays européens se rendent coupables de ce qui peut être considéré comme complicité de crimes contre l'humanité.

Qu'elle soit active ou passive, cette complicité est intolérable et ne doit pas durer plus longtemps. Nous demandons

Le gouvernement français doit autoriser l'accès aux ports français pour les navires d'ONG

au gouvernement français :

- ▶ d'autoriser explicitement le débarquement des personnes sauvées dans les ports français, dont les ports de Corse,
- ▶ de s'opposer clairement à toute criminalisation des ONG sauvant des vies en mer,
- ▶ d'user de son influence auprès des autres pays ayant une façade maritime sur la Méditerranée pour qu'ils en fassent de même,
- ▶ de s'engager à accueillir systématiquement une partie des personnes sauvées, quel que soit le pays dans lequel ils débarquent,
- ▶ de faciliter les activités des ONG de recherche et de sauvetage, notamment l'obtention d'un pavillon par leurs navires.
- ▶ de cesser toute collaboration avec les organisations criminelles et les gardes-côtes libyens, et d'agir pour que l'Union Européenne mette fin à la sous-traitance des questions migratoires à des pays où les droits humains ne sont pas respectés,
- ▶ de promouvoir la création d'une organisation européenne de recherche et de sauvetage sur le modèle de Mare Nostrum.

Maintenant que SOS Méditerranée est de retour pour sauver les vies, et que le gouvernement italien maintient la fermeture de ses ports et menace les ONG de saisir leurs navires et de leur infliger des amendes d'un montant rédhibitoire, il est urgent d'obtenir du gouvernement français qu'il autorise l'accès des navires d'ONG aux ports français et qu'il agisse pour que les pays de l'Union Européenne changent leur comportement vis-à-vis de ceux qui sauvent des vies en Méditerranée.

photo : Patrick Bar / SOS Méditerranée

[Pour signer cette pétition](#)